

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 9 juin 2026

À la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue à la salle 5 du Centre administratif de Bonaventure ce neuvième jour du mois de juin 2026 à compter de 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentants des parents :

M^{me} Mélanie Marin District n° 5

Représentants de la communauté :

M ^{me} Marie-Christine Boudreau	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
M ^{me} Line Débigaré	Expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources matérielles ou financières
M. David Roy	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
M ^{me} Rosalie Bujold	Âgée de 18 à 35 ans.

Représentants du personnel :

M. Robin Roy	Personnel enseignant
M ^{me} Nathalie Dickie	Personnel professionnel
M ^{me} Mélanie Girard	Personnel de soutien
M ^{me} Marilynne Grenier	Personnel d'encadrement
M ^{me} Véronique Nadon	Direction d'établissement

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Sandra Nicol, directrice générale
M^{me} Manon Dumaresq, directrice générale adjointe
M. Nicolas Tchernof, secrétaire général
M. Simon Bujold, directeur des Ressources matérielles
M^{me} Monica Pichette, directrice des Services éducatifs

SONT ABSENTS :

M. Félix Caron, membre de la communauté
M^{me} Christine Fournier, membre parent
M^{me} Sabrina Houle, membre parent
M. Marc Lusignan, membre parent
M. Pascal Martineau, membre parent

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS LES NOUVEAUX MEMBRES SUIVANTS :

M^{me} Marie-Danièle Diotte, membre parent, district 5

M^{me} Audrée Lévesque, membre parent, district 1

CA-26-569 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Marin, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.

CA-26-570 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Véronique Nadon propose que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
7. Rapport du président du Comité de parents
8. Rapport de la direction générale
 - 8.1 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2026
 - 8.1.1 Cession de terrain – Ville de Paspébiac – Suivi
 - 8.2 Calendrier des séances du Conseil d'administration 2026-2027
 - 8.3 Fondation Étincelle Jeunesse - Suivi
9. Rapport du secrétaire général
 - 9.1 Présentation et confirmation des nouveaux membres au Conseil d'administration aux postes vacants
 - 9.2 Assermentation des nouveaux membres
 - 9.3 Autoévaluation du Conseil d'administration
 - 9.4 Acte d'établissement de l'école François-Thibault de Bonaventure - Modification
10. Rapport de la direction des Services éducatifs
 - 10.1 Politique des services de garde scolaire en milieu scolaire
11. Rapport de la direction des Ressources financières
 - 11.1 Cadre budgétaire 2026-2027 – Adoption
 - 11.2 Règles de répartition des ressources financières entre les écoles et les centres 2026-2027 – Adoption
 - 11.3 Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers 2026-2027 - Adoption
12. Rapport de la direction des Ressources matérielles
 - 12.1 Projets d'investissement 2026-2027- Adoption
 - 12.2 Cession de terrain – Ville de Bonaventure
 - 12.3 Vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis
13. Ordre du jour de consentement
 - 13.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 19 mai 2026
 - 13.2 Contrats de service – Entretien et conciergerie
 - 13.3 Calendrier scolaire 2026-2027 – CEA Bonaventure-Paspébiac – Centre de détention - Modification
14. Date de la prochaine rencontre
15. Levée de la rencontre
16. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

M. David Roy se déclare en conflit d'intérêts pour le point 12.2. – Cession d'un terrain – Ville de Paspébiac.

CA-26-000 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question pour cette rencontre.

CA-26-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Marin nous informe des activités de la présidence depuis la dernière rencontre :

- Une rencontre avec la direction générale pour la préparation du CA de ce soir

CA-26-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

Aucun suivi. La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le 16 juin prochain.

CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CA-26-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI DERNIER

M^{me} Nicol en profite pour souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux membres parents.

CA-26-000 CESSIION DE TERRAIN – VILLE DE PASPÉBIAC – SUIVI

M. David Roy se retire de la séance se déclarant en conflit d'intérêts pour ce point.

La Ville de Paspébiac a informé le CSSRL qu'en raison du court délai dans lequel le contrat de construction doit être signé pour débiter les travaux, soit avant le 31 juillet 2026, et vues des contraintes légales liées au bail emphytéotique effectif sur la parcelle de terrain visée, la Ville se voit dans l'obligation de choisir une option différente et de viser un autre terrain pour l'implantation de ce projet. La Ville fait toutefois part de son intention de travailler un projet futur de logements avec le CSSRL, et d'y inclure le volet de résidence étudiante souhaité par le CSSRL.

CA-26-571 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2026-2027

Il est proposé par M. David Roy de procéder à l'adoption du calendrier des séances du conseil d'administration 2026-2027, tel que présenté et déposé.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 GRAND DÉFI ÉTINCELLE JEUNESSE DU 23 MAI DERNIER - SUIVI

Mme Nicol réalise un suivi concernant le Grand défi Étincelle Jeunesse, les sommes amassées à ce jour s'élèvent à 1,3 M\$. Une somme de 25 000 \$ a été distribuée dans les établissements pour venir en aide aux élèves dans le besoin. Le défi a été une réussite. Une Journée Étincelle jeunesse s'est tenue le 22 mai, un mouvement collectif pour faire connaître la Fondation en portant du jaune et en décorant nos milieux de jaune.

CA-26-000 RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CA-26-000 PRÉSENTATION ET CONFIRMATION DES NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POSTES VACANTS

M. Nicolas Tchernof, secrétaire général, informe les membres des démarches effectuées dans le cadre du processus de désignation des membres aux différents postes vacants au Conseil d'administration au 1^{er} juillet prochain.

CA-26-000 MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL – UN POSTE VACANT

MEMBRE DU PERSONNEL - DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

M. Nicolas Tchernof informe les membres que M^{me} Véronique Nadon a été élue par acclamation pour le poste de représentant des directions d'établissement.

CA-26-000 MEMBRES REPRÉSENTANT LES PARENTS AUX TROIS (3) POSTES VACANTS

M. Nicolas Tchernof présente les membres représentant les parents élus pour un mandat de 3 ans :

1. Mme Audrée Lévesque, district n° 1, en remplacement de M. Marc Lusignan.
2. M^{me} Sabrina Houle, district n° 3, Mme Houle renouvelle son mandat
3. M^{me} Marie-Danièle Diotte, district n° 5, en remplacement de M^{me} Mélanie Marin

CA-26-572 ÉLECTION – MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ POSSÉDANT UNE EXPERTISE EN MATIÈRE FINANCIÈRE OU COMPTABLE OU EN GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES OU MATÉRIELLES

M. Nicolas Tchernof, secrétaire général, informe le conseil de la procédure proposée qui est acceptée par les membres.

Considérant la présentation effectuée par la candidature reçue et le vote des administrateurs;

Il est proposé par M^{me} Véronique Nadon de nommer M^{me} Line Débigaré à titre de membre 5^e de la communauté possédant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles au conseil d'administration du Centre de services scolaire René-Lévesque pour un mandat de 3

ans.

Adopté à l'unanimité

CA-26-000 MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ ÂGÉ DE 18 ANS ET PLUS

Nous n'avons pas reçu de candidature pour ce poste, en remplacement de Mme Rosalie Bujold qui termine son mandat le 30 juin prochain. Un 2^e appel de candidatures sera fait.

CA-26-000 ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

M. Nicolas Tchernof, secrétaire général procède à l'assermentation des nouveaux membres du conseil d'administration.

CA-26-000 AUTOÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

M. Nicolas Tchernof présente la grille d'évaluation annuelle du Conseil d'administration 2025-2026. Cette grille a été approuvée par le Comité gouvernance et d'éthique du 2 juin dernier. Celle-ci sera transmise aux membres par courriel dans les prochains jours.

CA-26-573 ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE FRANÇOIS-THIBAUT DE BONAVENTURE – MODIFICATION

Dans le respect du cadre d'organisation des services, il est proposé par M. David Roy que le Centre de services scolaire René-Lévesque modifie l'acte d'établissement de l'école François-Thibault de Bonaventure, et ce, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS

CA-26-574 POLITIQUE DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE - MODIFICATION

Il est proposé par M^{me} Marie-Christine Boudreau que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la Politique des services de garde en milieu scolaire, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CA-26-575 CADRE BUDGÉTAIRE 2026-2027 – ADOPTION

Il est proposé par M^{me} Line Débigaré que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption du Cadre budgétaire 2026-2027, et ce, tel que recommandé par le comité de répartition des ressources.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-576 RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ENTRE LES ÉCOLES ET LES CENTRES 2026-2027 - ADOPTION

Il est proposé par M^{me} Rosalie Bujold que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption des Règles de répartition des ressources financières entre les écoles et les centres 2026-2027, et ce, tel que recommandé par le comité de répartition des ressources.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-577 POLITIQUE DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS OU DES USAGERS 2026-2027 - ADOPTION

Il est proposé par M^{me} Mélanie Girard de plafonner le montant à payer pour les services de garde lors des journées pédagogiques à 14 \$ au lieu de 12 \$ identifié par le comité de parents, considérant que le coût proposé par le MEQ est de 17 \$ par jour.

Il est proposé par M^{me} Marie-Christine Boudreau que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la Politique de contributions financières exigées des parents ou des usagers 2026-2027, et ce, telle que discutée en tenant compte de la proposition de Mme Girard.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

CA-26-578 PROJETS D'INVESTISSEMENT 2026-2027 - ADOPTION

Madame Line Débigaré propose que le Centre de services scolaire René-Lévesque approuve la liste des projets à caractère physique 2026-2027 en matière réfection et transformation des bâtiments.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-579 CESSION DE TERRAIN – VILLE DE BONAVENTURE

M. David Roy se retire de la séance pour ce point se déclarant en conflit d'intérêts.

Considérant l'intention de la Ville de Bonaventure de mener un projet de construction de logements abordables sur son territoire;

Considérant la résolution 2026-05-208 de la Ville de Bonaventure dans laquelle la Ville demande au Centre de services scolaire René-Lévesque de lui céder le lot 6 628 568, lot adjacent aux terrains sportifs sur l'avenue Louisbourg;

Considérant l'intention du Centre de service scolaire René-Lévesque de donner accès à des espaces de logements à ses élèves de la formation professionnelle en contrepartie de cession de terrains lui appartenant;

Considérant l'engagement de la Ville de Bonaventure de donner accès, annuellement, à cinq (5) unités de logement pour les élèves de la formation professionnelle;

Considérant que ledit terrain ne fait pas partie des projets d'investissement du Centre de services scolaire René-Lévesque;

Considérant que cette transaction sera soumise à la Société québécoise des Infrastructures pour fin d'analyse;

Considérant les dispositions prévues au *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'un centre de services scolaire* à l'effet que le ministre peut autoriser un centre de services scolaire à aliéner de gré à gré un immeuble à une municipalité;

Considérant qu'en cas de revente profitable de ce terrain par la Ville à un tiers, la Ville devra redonner 50 % du montant de la transaction au Centre de services scolaire René-Lévesque;

Considérant que cette cession est conditionnelle à la réalisation de ce projet de construction de logements abordables mené par la Ville de Bonaventure.

En conséquence, il est proposé par M. Robin Roy que le Centre de services scolaire René-Lévesque cède à la Ville de Bonaventure le lot 6 628 568, d'une superficie de 11 040 m², afin de permettre la construction de logements abordables, et en contrepartie d'un accès prioritaire annuel à cinq (5) unités de logement, pour les élèves de la formation professionnelle du Centre de services scolaire.

Et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer pour et au nom du Centre de services scolaire l'acte de cession à intervenir, et à signer tous actes et documents afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-580 VENTE DE L'ÉCOLE DU PLATEAU DE SAINT-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA – RECONDUCTION DU DÉLAI POUR CONCLUSION DE TRANSACTION

Considérant la résolution CC-15-38 du Conseil des commissaires du 22 janvier 2015 entérinant la fermeture de l'école du Plateau de Saint-Alexis-de-Matapédia;

Considérant qu'il s'agit d'un immeuble excédentaire pour le Centre de services scolaire René-Lévesque;

Considérant le rapport d'évaluation immobilière de la firme professionnelle BOURQUE, DUPÉRÉ, SIMARD ET ASSOCIÉS;

Considérant les dispositions prévues au *Règlement sur les normes, les conditions*

et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'un centre de services scolaire à l'effet que le ministre peut autoriser un centre de services scolaire à aliéner de gré à gré un immeuble à une municipalité;

Considérant l'obligation réglementaire d'inscrire une clause de préférence d'achat à l'effet que l'organisme vendeur, en l'occurrence le Centre de services scolaire René-Lévesque, conserve un droit de premier refus, en vertu duquel la municipalité devra, si elle désire aliéner l'immeuble, l'offrir d'abord au Centre de services scolaire au prix auquel elle l'aura initialement acquis de celle-ci;

Considérant la résolution 061-2024 de la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia datée du 13 mai 2024 d'offrir au Centre de services scolaire René-Lévesque la somme de 20 000 \$ dans le but d'acquérir l'École du Plateau de Saint-Alexis-de-Matapédia dans le cadre de son projet de réhabilitation du bâtiment en vocation sociocommunautaire;

Considérant que l'immeuble est vendu dans l'état où il se trouve sans aucune garantie légale;

Considérant l'échéance revue à la résolution CA-25-534 du Conseil d'administration du 16 décembre 2025, confirmant l'intention du Centre de services scolaire René-Lévesque de vendre, dans un délai de trois (3) mois, l'immeuble à la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia dans le cadre son projet avec le Centre Accalmie

Considérant les reports antérieurs repoussant la transaction à intervenir entre le Centre de services scolaire René-Lévesque et la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia;

Considérant que la municipalité Saint-Alexis-de-Matapédia et le Centre Accalmie ont jusqu'au 5 août 2026 pour signer le contrat de construction avec l'entrepreneur retenu, délai au-delà duquel la soumission ne sera plus valide;

Considérant l'intention du Centre de services scolaire René-Lévesque de procéder à cette transaction avec la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia dans les meilleurs délais;

Considérant l'intention de la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia de céder gracieusement le bâtiment au Centre Accalmie en guise de mise de fonds dans le projet;

Considérant que le Centre de services scolaire René-Lévesque consent d'emblée à renoncer à son droit de premier refus, dans la cadre de cette seconde transaction à intervenir, visant la cession de l'immeuble par la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia à l'intention du Centre Accalmie;

Il est proposé par M^{me} Véronique Nadon :

Que le Centre de services scolaire René-Lévesque autorise la vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis-de-Matapédia, circonstances et dépendances, numéro de lot 5 629 817, 192 rue principale, à la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia au montant de 20 000 \$, **que la transaction soit conclue au plus tard le 5 août**

2026, afin d’octroyer le contrat de construction au plus tard à cette date;

Que le Centre de services scolaire René-Lévesque renonce d’emblée à l’exercice de son droit de préférence d’achat et autorise dès ce moment la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia de céder l’immeuble, dans une seconde transaction à intervenir, au Centre Accalmie afin de permettre la réalisation du projet de réhabilitation du bâtiment en partenariat municipal (Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia) et sociocommunautaire (Le Centre Accalmie);

Adopté à l’unanimité.

CA-26-000 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

CA-26-581 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 19 MAI 2026

Le procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2026 (CA-49-2026) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M^{me} Line Débigaré en propose l’adoption, tel que présenté.

CA-26-582 CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027 DU CENTRE D’ÉDUCATION DES ADULTES DE BONAVENTURE-PASPÉBIAC, SECTEUR DÉTENTION - MODIFICATION

À la suite de la présentation par la directrice des services éducatifs, il est proposé par M^{me} Line Débigaré que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l’adoption du calendrier scolaire 2026-2027 du Centre d’éducation des adultes de Bonaventure – Paspébiac, secteur Détention modifié.

Adopté à l’unanimité.

CA-26-583 CONTRATS DE SERVICE – TRAVAUX D’ENTRETIEN ET DE CONCIERGERIE

Il est proposé par M^{me} Line Débigaré que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne les services des entreprises suivantes pour effectuer les travaux d’entretien et de conciergerie détaillés dans le tableau ci-dessous :

École	Entrepreneur	Contrat (<u>3 ans</u>) 26-27 à 28-29 (taxes en sus)	Option de Renouvellement (2 ans)
École Saint-Donat et École Saint-Paul Maria	Entretien ménager Baie-des-Chaleurs	324 000,00 \$	2029-2030 et 2030-2031
École Des Deux-Rivières Matapédia	La Conciergerie	479 400,00\$	2029-2030 et 2030-2031

CA-26-000 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Il y aura une formation pour les nouveaux membres du Conseil d’administration le 25 août prochain et la première rencontre du Conseil d’administration pour l’année 2026-

2027 se tiendra le 15 septembre 2026.

CA-26-584 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est 20 h 15 l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M^{me} Nathalie Dickie, la présidente, M^{me} Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Mélanie Marin
Présidente

Nicolas Tchernof
Secrétaire général